

Projet : **“Réponses communautaires au VIH et à la tuberculose et réduction de la stigmatisation et d'autres obstacles à l'accès au traitement et aux soins”**

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

SÉLECTION D'ORGANISATIONS LOCALES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU
PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/ SIDA ET LA TUBERCULOSE FINANCE PAR HA-CI
SOUS RECIPIENDAIRE D'ALLIANCE CÔTE D'IVOIRE DANS LA ZONE 4 DE LA SUBVENTION
GC7

Publication de l'appel à projet : 07 décembre 2023

Date limite de réception des soumissions : 21 décembre 2023 à 17h00 TU

Dépouillement et analyse des soumissions : 22 décembre 2023

Analyse des capacités des systèmes administratifs, financiers, de bonne gouvernance et des capacités techniques : du 26 décembre au 30 décembre 2023

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida et la Tuberculose, Alliance Côte d'Ivoire vient d'obtenir un nouveau cycle de financement de trois ans avec le Fonds Mondial appelé Projet GC7 dans le but d'apporter des Réponses communautaires au VIH et à la tuberculose et la réduction de la stigmatisation et d'autres obstacles à l'accès au traitement et aux soins".

En effet en dépit des nombreux progrès réalisés par la Côte d'Ivoire dans la lutte contre le VIH/Sida et la Tuberculose, La Côte d'Ivoire reste l'un des pays les plus touchés par le VIH/sida dans l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Selon l'analyse Spectrum 2023 et les données 2022 de recensement de l'Institut National de Statistiques chiffrant à 30 215 846 la population ivoirienne, la **prévalence du VIH** chez les 15-49 ans était estimée en à **1,82%** (2,56% chez les femmes et 1,08% chez les hommes) en 2022. Pour rappel, la dernière enquête CIPHA en 2018, indiquait une prévalence de 2,5% (3,6% chez les femmes et 1,4% chez les hommes).

Pour la Tuberculose, elle demeure un problème de santé publique préoccupant en Côte d'Ivoire (incidence de 128 cas pour 100 000 habitants en 2021). Selon le PNLT, le taux de personnes coinfectedes TB/VIH était de 13% en 2021. Malgré les efforts de mise en œuvre des activités de la lutte conjointe TB/VIH par le PNLs et PNLT, le taux de décès par co-infection TB/VIH a peu diminué (de 22% en 2012 à 19% en 2021). La couverture en ARV des PVVIH atteints de TB a pourtant nettement progressé (de 55% en 2012 à 98% en 2021), mais la tuberculose reste la 1ère cause de décès parmi les PVVIH et la couverture en traitement préventif de la tuberculose n'a pas dépassé 38% au niveau national en 2022.

Afin de mieux contribuer à cette lutte dans le but d'atteindre les objectifs 3 fois 95 de l'ONUSIDA d'ici 2030, Alliance CIV dans le cadre du projet GC7, a recruté des Sous Récipiendaires (SR) pour la mise en œuvre du programme VIH et Tuberculose dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire.

C'est ainsi que l'ONG nationale, Health Alliance Côte d'Ivoire (HA-CI) a été retenue pour la mise en œuvre du projet GC7 dans les régions sanitaires du Sud Comoé, du N'ZI, du Moronou, de l'Iffou, de l'indénie Djuablin, du Gontougo ainsi que du Bounkani avec 11 districts sanitaires pour les activités de soins et soutien contre le VIH/Sida et 25 districts pour la Tuberculose.

C'est en vue d'assurer une bonne mise en œuvre du projet, que HA-CI voudrait s'attacher les services de Six (06) sous sous récipiendaires pour la réalisation des activités de VIH/TB et de TB dans sa zone d'intervention.

I. Objectifs

Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour recruter Six (06) Sous Sous Récipiendaires (SSR) communautaires pour la mise en œuvre des interventions de lutte contre le VIH et la Tuberculose pour la période 2024-2026.

II. Domaines d'intervention

- Diagnostic, appui au traitement et prise en charge de la Tuberculose pharmaco-sensible
- Diagnostic, appui au traitement et prise en charge de la TB pharmaco résistante (DR-TB)
- Intervention en direction des Populations clés et vulnérables (PCV)– TB/DR-TB
- Collaboration avec d'autres prestataires et secteurs dans la lutte contre la tuberculose
- Mesures de prévention pour les personnes incarcérées ou se trouvant dans d'autres lieux fermés
- Co-infection tuberculose/VIH-Prévention
- Services de dépistage différenciés du VIH ((chez les hommes et les femmes (zones minières, corridors, zones de pêche, gares routière))
- Élimination de la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B

- Appui au traitement, prise en charge et soutien aux PVVIH (Enfants, Adultes)
- TB/VIH - Traitement et prise en charge

III. Zone de mise en œuvre du projet et les différents lots

Les Sous sous récipiendaires peuvent postuler pour plusieurs lots mais ne seront retenus que pour un seul lot :

| Zone couverte par HA-CI/ GC7 | | | | |
|-------------------------------------|-------------------|--|-----------------------|---|
| Lots | TB/VIH | | TB | |
| | Régions | Districts | Régions | Districts |
| Lot 1 | Boukani | Bouna, Doropo, Nassian Tehini | Gontougo | Bondoukou, Tanda Transua Koun Fao Sandégué |
| Lot 2 | Indénié -Djuablin | Bettié | Indénié - Djuablin | Abengourou Agnibilékrou |
| Lot 3 | Sud Comoé | Grand Bassam Bonoua | | |
| Lot 4 | Sud Comoé | Aboisso Adiaké Tiapoum | | |
| Lot 5 | Iffou | Prikro M'bahiakro | Iffou | Daoukro |

| | | | | |
|--------------|--|--|---------|---|
| Lot 6 | | | Moronou | Arrah Bongouanou M'Batto |
| | | | N'ZI | Kouassi- kouassikro Bocanda Dimbokro |

IV. Méthodologie/ Critères de Sélection

Un jury sera constitué du staff de HA-CI, d'un staff de Alliance CIV, du Directeur Régional de la Santé de la région concernée ou son représentant ainsi que d'un membre de la plateforme ou réseau des organisations locales au niveau de la région. Le jury se chargera de conduire le dépouillement, l'analyse de tous les dossiers puis une visite de site des organisations shortlistées

Le travail du jury basé sur une grille de notation permettra d'apprécier :

- ✓ La Capacité institutionnelle et organisationnelle (Expériences passées, Instances de gouvernance (liste des membres du CA et le PV de la dernière AG), Ressources Humaines / Organigramme à jour, etc.)
- ✓ La Capacité programmatique, technique (expérience relative au VIH et à la tuberculose au niveau communautaire) ;
- ✓ La Capacité à assurer la pérennisation des investissements (fournir un argumentaire démontrant de sa capacité à assurer la pérennisation des acquis dans le domaine).

1. Les critères de qualification

Les critères de qualification sont les suivants :

- ❖ Être une organisation locale légalement enregistrée en Côte d'Ivoire et ayant une bonne connaissance des régions et districts sanitaires ciblés ;
- ❖ Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans la gestion des domaines de la lutte contre le VIH et/ou la Tuberculose dans la zone choisie ;
- ❖ Disposer de solides références dans les domaines de la santé notamment dans la mise en œuvre des activités communautaire de lutte contre le VIH et la Tuberculose ;
- ❖ Avoir la capacité d'établir des partenariats et de collaborer avec des organisations gouvernementales, les différents services et directions du Ministère en charge de la Santé au niveau national, régional et district, les organisations non gouvernementales, et communautaires au niveau district ainsi que les collectivités décentralisées.
- ❖ L'organisation doit être basée dans l'un des districts du lot choisi.

2. Dossier de candidatures

Les candidats à cet avis à manifestation d'Intérêt, devront adresser à l'ONG HA-CI les documents ci-après :

- ✓ Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Exécutif de l'ONG Health Alliance Côte d'Ivoire
- ✓ Une copie certifiée du document établissant l'existence légale de l'organisation ;
- ✓ Les deux derniers rapports annuels d'activités et financiers de l'organisation,
- ✓ Les références des prestations similaires dans le domaine de la santé notamment VIH et TB Communautaire.
- ✓ Les CV du personnel clés déjà en fonction au sein de l'organisation ;
- ✓ L'élaboration du projet conformément au canevas ci-dessous

- ✓ Tout autre document de politique (genre, stigma, lutte contre le harcèlement, contre la fraude, VIH, TB, gestion du conflit d'intérêt, etc.)

3. Dépôt des dossiers

Toute organisation intéressée devra transmettre son dossier sous pli fermé avec mention : « Appel à manifestation d'intérêt SSRs (Préciser le lot) » à Monsieur le Directeur Exécutif de **HEALTH ALLIANCE COTE D'IVOIRE (HA-CI)** sise à Cocody quartier de Djorogobité I, Lot 700, Voie du nouveau CHU allant au carrefour nouveau goudron route d'Abatta, Abidjan Côte d'Ivoire. 08 B.P. 807 Abidjan 08, Téléphone : + (225) 27 22 28 92 61, agrément MINT : 052 / P. BKE/ CAB DU 10/11/2011 – CC : 2231311S. / Email : contact@ong-haci.org – site web : www.healthalliancecotedivoire.org

ANNEXES

A- CANEVAS D'ELABORATION DU PROJET

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION
2. RESUME DE L'APPEL A SOUMISSION
3. CONTEXTE DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LA TB DANS LA ZONE CHOISIE
4. EXPERIENCES DE L'ORGANISATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE VIH ET DE TB
5. CAPACITES ORGANISATIONNELLES DE L'ORGANISATION A METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME IMMEDIATEMENT
6. PRECISER LES POPULATIONS CIBLES DE VOS INTERVENTIONS DE LA ZONE CHOISIE
7. PROPOSER LES STRATEGIES ET ACTIVITES POUR FAIRE FACE AUX DEFIS DE LA ZONE CHOISIE
8. PROPOSER UN PLAN DE TRAVAIL BUDGETISE DETAILLE
9. PROPOSER UN PLAN DE SUIVI EVALUATION
10. PROPOSER UN PLAN DE PERENNISATION

B- FORMULAIRE A (Profil de l'organisation)

C- FORMULAIRE B (Expérience en gestion de projet)

Annexe 1

FORMULAIRE A : Profil de l'organisation

I. PROFIL DE L'ORGANISATION

| | |
|----|--|
| 1 | SIGLE ET DENOMINATION DE L'ORGANISATION : |
| 2 | DATE DE CREATION : |
| 3 | APPARTENANCE AU COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH / LA TUBERCULOSE EN CI : |
| 4 | IDENTIFICATION AU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA : |
| 5 | NUMERO D'INSCRIPTION AU MINISTERE DE L'INTERIEUR : |
| 6 | LOCALISATION : (situation géographique précise) |
| 7 | DOMAINES D'INTERVENTION : - - |
| 8 | ZONES D'INTERVENTION : - - |
| 9 | MATERIELS LOGISTIQUE (Véhicule, moto, Vélo, ordinateurs etc.) : - - - |
| 10 | RESSOURCES HUMAINES - Nombre de salariés à plein temps : - Nombre de journaliers : - Nombre de bénévoles : |

| | |
|----|---|
| 11 | RESSOURCES FINANCIERES : - Budget annuel : - Donateurs : - Apport personnel : |
| 12 | SOUTIEN : (De qui l'association reçoit elle un soutien technique et/ou matériel ?) |

Annexe 2

FORMULAIRE B : Expérience en gestion de projet (

VUE GENERALE DES PROJETS :

- Avez-vous déjà exécuté des projets ? OUI NON

Quels sont les projets VIH / TUBERCULOSE que vous avez eu À exécuter ?

| N° | TITRE DU PROJET | LIEU D'EXECUTION DU PROJET | PERIODE D'EXECUTION | DOMAINE D'INTERVENTION | GROUPES CIBLES | SOURCE DE FINANCEMENT | BUDGET | PARTENAIRES TECHNIQUE |
|----|-----------------|----------------------------|---------------------|------------------------|----------------|-----------------------|--------|-----------------------|
| 1 | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |